

ENFIN !

TOUTE LA VÉRITÉ SUR

MARTHE ROBIN

LE PÈRE FINET

LES FOYERS DE CHARITÉ

ET VATICAN II

**Par le dernier témoin entendu lors du procès diocésain
pour la cause de béatification diocésaine de Marthe
Robin**

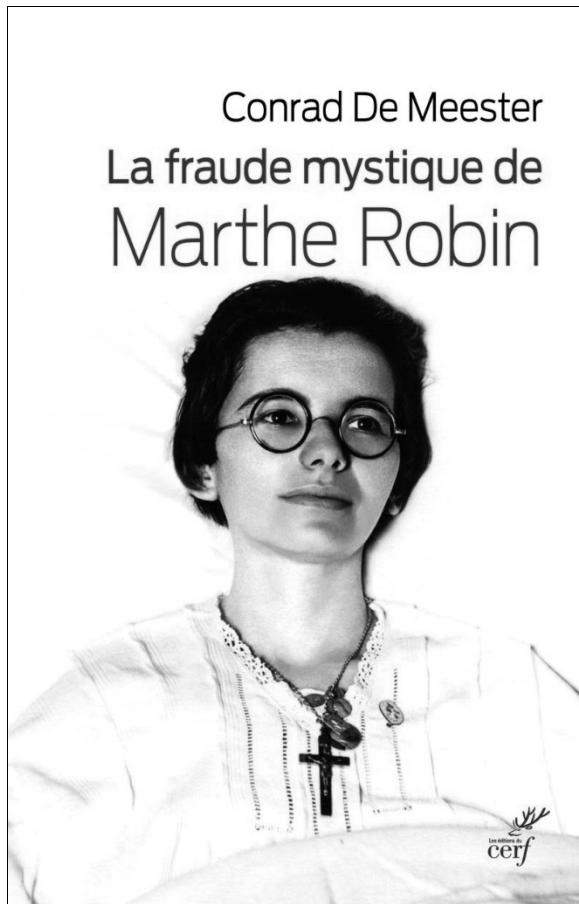
Louis-Hubert REMY

Vous les reconnaîtrez à leurs fruits
Matthieu, VII, 16

« C'est Jean Guitton qui servait d'intermédiaire entre Paul VI et Marthe Robin pour imposer une nouvelle messe œcuménique. Marthe Robin disait à Paul VI par l'intermédiaire de Guitton ce qu'il devait faire ».

*Déposition de Melle Michèle Reboul,
secrétaire de Jean Guitton
au procès de canonisation*

INTRODUCTION



À l'occasion de la sortie de cet ouvrage, que j'ai lu avec attention et passion, j'ai pensé que, ayant été le dernier écouté par la commission diocésaine, mon témoignage pouvait être utile car **complémentaire**. J'en profite pour y rajouter plusieurs textes qui permettront au lecteur de mieux comprendre Marthe Robin et le Père Finet.

Ce livre, fruit d'un long travail et de longues réflexions, prouve qu'il y a un gros problème avec Marthe Robin. La conclusion de l'auteur est formelle : « *C'est pourquoi à mon sens, de la fraude mystique de Marthe Robin, il n'y a rien, à pro-*

prement parler, non seulement à vénérer, mais aussi à conserver ».

CONRAD DE MEESTER

p. 357-358

En guise d'épilogue Un vécu pauvre

« J'évoquai au début de ce livre comment, loin de vouloir poursuivre Marthe Robin de mes interrogations puisque je ne m'étais jamais soucié ni de son œuvre, ni de sa vie lorsque je fus convié à examiner son cas par ses défenseurs les plus ardents. Sans doute voyaient-ils en mon concours, au titre de mes études sur les mystiques féminines, un appui de choix au service de leur cause. Il me fallut néanmoins décevoir leur attente, moins cependant que Marthe, à laquelle je vouais initialement une sorte de vénération aussi instinctive que sincère, ne finit par me décevoir. »

*« Tel est le constat auquel inéluctablement me conduisit une enquête qui devait durer quelques semaines et me prit plusieurs années : celui, donc, d'une **imposture**.*

« L'œuvre de Marthe ? Même si les formules qu'elle contient sont souvent belles et fortes, les perspectives qu'elle dessine souvent riches et profondes, elle constitue une anthologie plagitaire.

« La vie de Marthe ? S'il s'agit d'interroger son véritable trésor d'âme, il me semble peu de chose. Il y manque la clarté et la candeur, cette honnêteté propre aux grandes personnalités spirituelles qu'elle a su si bien copier à la lettre, mais non pas imiter dans l'esprit. Le vécu de sa vie chrétienne, la qualité évangélique de son agir, la pureté intérieure de son comportement, m'ont semblé, somme toute, bien pauvres. Voire indigents si on les mesure aux calculs et aux artifices qui en ont été le ressort constant.

« La découverte des secrets de fabrication les plus douteux, dans les mots et dans les actes, quant à la construction volontaire d'une fiction qui aura caractérisé la destinée de la « stigmatisée de la Drôme » ne laisse aucun doute sur le jugement qu'il faut lui appliquer.

« C'est pourquoi à mon sens, de la fraude mystique de Marthe Robin, il n'y a rien, à proprement parler, non seulement à vénérer, mais aussi à conserver ».



Père Conrad de Meester

Tout le livre mérite une lecture attentive.

Je souligne que dans les 415 pages, il n'est malheureusement pas parlé une seule fois de Jean Guitton.

On pourra se rapporter au dernier livre de Melle Michèle Reboul, *Une âme en quête de la vérité, Autobiographie*, (Éd. Via Romana, 284 pages, 24 €) où l'auteur, secrétaire de Jean Guitton, consacre deux chapitres à Jean Guitton, à son rôle à Vatican II (invité par son ami Paul VI) et à ses entretiens avec Marthe Robin.

Dans ce livre passionnant, Michèle Reboul raconte sa vie aventureuse mais qui finit bien.

CHAPITRE I

LE DERNIER TÉMOIN ENTENDU LORS DU PROCÈS DIOCÉSAIN POUR LA CAUSE DE BÉATIFICATION DE MARTHE ROBIN

Louis-Hubert REMY

À la demande d'un ami à qui j'avais confié ce que je savais de Marthe Robin, je me décide à donner ce témoignage public suite à la décision romaine conciliaire de la déclarer *vénérable*.

Je suis obligé de remonter à des explications antérieures pour permettre au lecteur de bien comprendre.

1° Voici l'événement vécu en 1974 qui a tout enclenché.

UNE PAGE D'HISTOIRE

L'auteur de ces lignes a été témoin d'un événement qui peut permettre à certains de réfléchir.

Un mois environ avant l'élection présidentielle de 1974 (5 mai), il avait été envoyé par Michel de Penfentenyo, alors un des dirigeants de la "Cité Catholique", au PC d'un candidat à la présidence, Jean Royer. Cela s'était passé au congrès de Lausanne, où Michel de Penfentenyo lui avait dit : « *Louis-Hubert, vous qui habitez près de Tours, pouvez-vous consacrer 15 jours à aider Jean Royer dans son aventure ? Je prépare tout, arrivez le 15 avril* ».

En effet, mon arrivée était annoncée. On m'intégra dans l'équipe d'une dizaine de personnes qui servait d'état-major à Jean Royer, *l'Office...* (nouveau nom de la *Cité Catholique*) ayant alors avec lui des liens étroits et disposant de moyens de pression.

Dès le premier soir, comme chaque soir suivant, j'assistais à la réunion confidentielle pour faire le point de la journée. Je leur proposais alors un calcul que j'avais fait quelques jours plus tôt :

« *Il ne faut que 18% des voix pour que Jean Royer soit élu.* »

Chacun sait que ne restent pour le second tour des présidentielles que les deux candidats ayant obtenu le meilleur score au premier tour. Comment se présentait ce premier tour ?

Quatre candidats importants : Giscard, Chaban, Royer, Mitterrand.

Huit petits candidats dont Le Pen.

Je leur présentais donc ce calcul :

Mitterrand plus les huit petits candidats feront 50%.

Reste 50% à diviser en trois :

Chaban devrait faire 14% (électorat du RPF + 2%).

Reste 36% :

Le premier qui fait 18% + 1 voix impose à l'autre de ne faire que 18% - 1 voix. C'est mathématique.

Étonnement de tous. Grand silence.

Trois semaines plus tard, la réalité me donnait raison : Mitterrand et divers firent 49%, Chaban 15%, Royer + Giscard 36%.

Était-il impossible que Royer fasse 18% ?

Je prétends que non puisque en 1965, Lecanuet + Tixier contre De Gaulle et Mitterrand firent 21% dès le départ.

Que se passa-t-il alors ?

Tout de suite, un membre de l'assistance (un Énarque), sans qu'on le lui dise, envoyait un télex à une agence de presse, donnant le détail de ce calcul. Sans commentaires.

Alors que la campagne battait son plein depuis une quinzaine, on vit Giscard durcir ses interventions et changer de slogan en disant : « *Votez Giscard, Votez utile* ».

On vit 200 à 400 gauchistes suivre Royer de ville en ville, chaque soir, payés m'a-t-on dit par le ministère de l'Intérieur.

On vit les journalistes n'utiliser leurs magnétophones, ou ne parler et écrire que lorsque Royer parlait de l'avortement. La télévision ne prit que des angles en contre-plongée, le faisant passer pour Savonarole.

Surtout, les sondages commencèrent à matraquer l'opinion avec des 6% puis 3% pour Royer.

Pourquoi la candidature Royer avait-elle été présentée ?

On savait la lutte du deuxième tour entre Giscard et Mitter-

rand très dure. En effet, Giscard ne l'emportait que de 400.000 voix. Il suffisait d'un déplacement de 200.000 voix pour que Mitterrand passe. On estimait que Royer, ministre et réputé dans sa région fixerait au second tour, quelques centaines de milliers de voix venant d'abstentionnistes ou d'électeurs tentés de voter contre la droite.

Lors de cette aventure, j'ai beaucoup appris sur l'utilisation et l'influence des sondages en particulier. Ayant eu l'occasion de m'entretenir avec un spécialiste, il me dit : « *regardez d'abord qui sont les propriétaires des sociétés de sondage* ». C'est en effet très instructif. Ces sociétés travaillent au millimètre, **non pas sur les intentions de vote au jour le jour, mais sur la manière de faire évoluer l'électorat pour que le jour J (le 5 mai), tout se passe comme ils l'avaient souhaité.**

Nous avions d'ailleurs chaque soir les sondages des Renseignements Généraux. Je ne sais quelles sont leurs méthodes de travail, mais il paraît que leurs calculs sont très sérieux et considérés comme tels dans le monde politique. Royer eut longtemps 12% (alors que le même jour les sondages annonçaient 3% ou 6%), puis petit à petit le % descendit pour arriver aux **3% prévus et décidés.**

Voilà ce que j'ai vu et appris d'essentiel.

Pour moi, il ne fait aucun doute que tout cela est très organisé, que les gens sont aux ordres et que surtout **personne ne peut réellement exister dans le monde politique sans un feu vert et la permission d'un pouvoir supérieur.** Je l'ai terriblement ressenti pendant ces quinze jours. Ce pouvoir, je ne l'ai pas vu, et j'aurais tendance à le qualifier d'occulte.

Tous nos milieux catholiques traditionalistes avaient œuvré avec passion pour Royer, alors qu'en fait cet homme était de leur bord et à leurs ordres.

Que cette expérience puisse servir à quelques-uns.

Le 5 mai 1974, je votais pour Royer. J'avais 31 ans. **Je n'ai jamais plus revoté depuis. J'ai réfléchi, étudié et j'ai compris qu'un catholique ne peut et ne doit jamais voter dans de telles conditions.**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I	9
Le dernier témoin entendu lors du procès diocésain pour la cause de béatification de Marthe Robin : Louis-Hubert REMY	
CHAPITRE II.....	21
Le livre <i>La Fraude mystique</i> de Marthe Robin	
CHAPITRE III	23
Le Père Finet	
CHAPITRE IV.....	27
Toute la vérité sur Marthe Robin, mystère d'apocalypse	
CHAPITRE V	67
Enseignement des retraites du P. Finet	
CONCLUSION.....	97

© Éditions ACRF, 2020

2023

14 € euros

"Imprimé en UE"

ISBN 978-2-37752-100-5

ÉDITIONS A.C.R.F.
50 Avenue des Caillols
13012 MARSEILLE

Tel. 07 71 84 34 16

e-Mail editions@a-c-r-f.com